

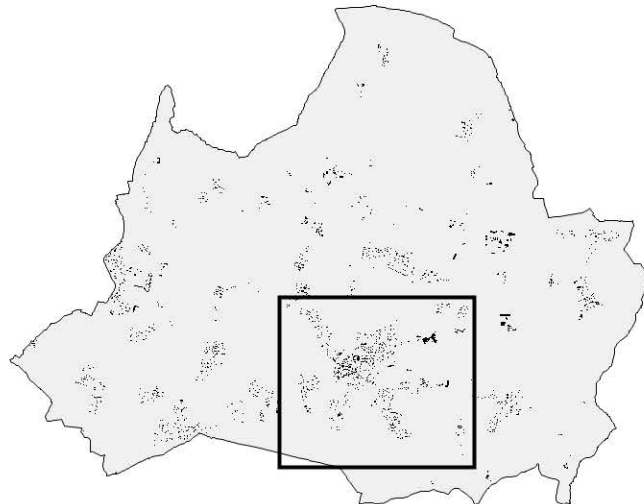


Commune de
PLOEMEL
Département du Morbihan



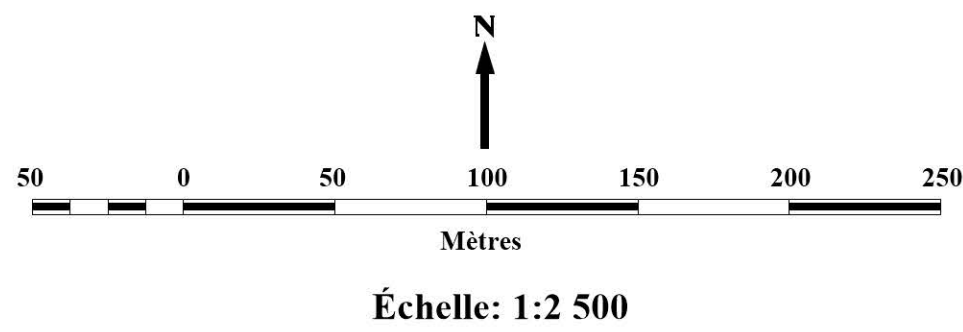
Plan Local d'Urbanisme

N°5 Règlement graphique
Bourg



Échelle : 1/2 500e
Arrêt en date du 2 octobre 2018

L'Atelier d'Ys
21 rue du Tréfilé
35520 La Mézière
02 99 66 67 81



- ZONES URBAINES**
- UA (Centre ancien du bourg)
 - UB (Extensions pavillonnaires ; zones agglomérées hors bourg)
 - UC (Golf de Saint-Laurent)
 - UI (Zones d'activités)

- ZONES D'URBANISATION FUTURE**
- 1AUb (A vocation principale d'habitat)
 - 1AUi (A vocation économique)
 - 1AUz (ZAC Nord Gare)

- ZONES AGRICOLES**
- AA (Espaces agricoles)
 - AI (STECAL à vocation économique)
 - AZH (Zones humides)

- ZONES NATURELLES**
- NA (Espace naturel)
 - NE & NEs (Équipements collectifs et STECAL à vocation d'équipements collectifs)
 - NG & NGs (Golf de Saint-Laurent et STECAL pour la pratique du golf)
 - NL (STECAL à vocation de loisirs)
 - NT (STECAL à vocation d'hébergement touristique)
 - NZH (Zones humides)

INFORMATIONS DIVERSES

Cours d'eau

PRESCRIPTIONS DIVERSES

- Marges de recul sur routes
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Entités archéologiques

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

- Protection environnementale
- Espace boisé classé (L 113-1 du CU) – Boisements
 - Élément de paysage (L 151-23 du CU) – Boisements
 - Élément de paysage (L 151-23 du CU) – Linéaires bocagers
- Protection architecturale
- Changement de destination d'un bâtiment agricole (L 151-11 du CU)
 - Élément de paysage (L 151-19 du CU) – Construction

SERVITUDES PARTICULIERES

- Cheminement doux
- Cheminement doux à créer ou à conserver (L 151-38 du CU)
- Mixité sociale
- Secteur de diversité sociale (L 151-15 du C.U.)

EMPLACEMENTS RESERVES

- Installation d'intérêt général voirie ou équipement (L 151-41 du CU)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagement de voirie	COMMUNE	680 m²
2	Aménagements pour liaison douce	COMMUNE	570 m²
3	Aménagements pour liaison douce	COMMUNE	105 m²
4	Aménagements pour liaison douce	COMMUNE	70 m²
5	Aménagements pour liaison douce	COMMUNE	333 m²
6	Aménagements pour liaison douce	COMMUNE	375 m²
7	Aménagements d'un espace récréatif	COMMUNE	8 227 m²

